



Rapport annuel 2018

Fonds en faveur de la formation professionnelle FFP

C'est avec une certaine fierté que nous pouvons passer en revue l'année 2018. De nombreuses demandes ont été déposées au Fonds en faveur de la formation professionnelle. On a débattu sur de nombreux projets et d'idées et certaines demandes de prestations ont été accordées.

Les demandes de prestations sont en hausse. Cette tendance a été accueillie avec un grand intérêt et nous espérons qu'elle se maintiendra en 2019. L'argent du Fonds ne provient pas seulement *des* moniteurs, il est aussi destiné *aux* moniteurs de conduite. De nombreuses personnes ont déposé leurs demandes personnellement auprès du secrétariat et de la commission du Fonds. Cet échange a été très bien accueilli et il sert non seulement à collecter plus d'informations au sujet des demandes de prestations, mais il constitue aussi un contact personnel apprécié. La commission du Fonds s'est beaucoup engagée pour décider en tant que commission neutre et indépendante et du point de vue de l'ensemble des moniteurs et monitrices de conduite quelles demandes de prestations seraient acceptées. Le Fonds en faveur de la formation professionnelle doit représenter une plus-value pour tous les moniteurs et toutes les monitrices de conduite.

On souhaite à l'avenir recevoir le plus grand éventail possible de demandes. La collaboration avec le SEFRI est d'une grande valeur, car celui-ci a la haute surveillance sur le Fonds en faveur de la formation professionnelle et assiste le secrétariat et la commission du Fonds dans leurs questions et leurs exigences.

La restructuration du secrétariat du FFP sert à garantir un déroulement encore plus rapide et efficace. Après quelques incertitudes primaires, le Fonds en faveur de la formation professionnelle peut poser un regard confiant sur l'avenir. Nous attendons de savoir quels seront les idées et les projets à venir et nous espérons recevoir de nombreuses demandes d'activités constructives.

Le secrétariat du FFP

Renseignements brefs et coup d'œil en arrière...

Rétrospective 2018

Le développement le plus positif pour le FFP en 2018 est la multitude de demandes qui ont été déposées à l'attention de la commission du Fonds et pour être portées au vote.

Événement spécial en 2018

Le secrétariat se souvient du grand nombre d'entretien avec les personnes venues présenter leurs demandes de prestations. Cet échange a non seulement été instructif, mais il a été aussi très enrichissant sur le plan personnel et il a permis de collecter des informations complémentaires.



Rapport annuel 2018 | Fonds en faveur de la formation professionnelle FFP

Tendance 2018/2019

Une tendance positive est assurément que le Fonds en faveur de la formation professionnelle apporte une plus-value à tous les moniteurs et toutes les monitrices de conduite. Au cours de l'année 2018, on a constaté une nette tendance de la part de la commission du Fonds à s'investir de manière indépendante pour une amélioration de la situation de tous les moniteurs et monitrices de conduite.

Perspective 2019

Le plus grand objectif est la concrétisation de demandes de prestations futures. A part cela, continuer à entretenir la collaboration avec le SEFRI, organe de haute surveillance du Fonds en faveur de la formation professionnelle et avoir la possibilité de décider sur le plus large éventail de demandes de prestations.

Conclusion

La restructuration du secrétariat du FFP permet un processus encore plus rapide et efficace, ce qui est utile et rend service à l'ensemble des moniteurs et monitrices de conduite.